

EXPÉDITION**PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ ET LE VINGT-SEPT JANVIER

A LA REQUETE DE :

Association SYNDICALE LIBRE DE LA ZAC PREVERT Avenue Jacques Prévert 93380 PIEREFITTE-SUR-SEINE, représenté par son Comité Syndical en exercice, et élisant domicile chez son secrétaire syndic en exercice, la société FONCIA CHADEFAUX LECOQ, SAS, 13 rue du Pesqué 93300 AUBERVILLIERS agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux y domiciliés.

EN VERTU:

1° De la copie exécutoire d'un jugement rendu le 22 avril 2013 (RG 11-12-000949) par le Tribunal de proximité de Saint-Denis, signifié le 3 mai 2013 et définitif suivant certificat de non appel,

2° De la copie exécutoire d'un jugement rendu le 19 décembre 2017 (RG 11-17-000719) par le Tribunal de proximité de Saint-Denis, signifié le 12 juin 2018 et définitif suivant certificat de non appel,

3° De la copie exécutoire d'un jugement rendu le 28 février 2022 (RG 11-21-000808) par le Tribunal de proximité de Saint-Denis, signifié le 20 juillet 2022 et définitif suivant certificat de non appel,

4° D'un Commandement de Payer Valant Saisie Immobilière de mon Ministère en date du 20 décembre 2024.

*Je, Philippe MARTIN, Commissaire de Justice, Associé à la Société Civile Professionnelle
Philippe MARTIN, Sophie CAILLE, Pierre BEDDOUK, Jérémie BENICHOU et Clémence AUGER
Siège Social 22-24 Boulevard Jules Guesde
à SAINT-DENIS, soussigné,*

Me suis rendu ce jour, 17 avenue Jacques Prévert 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE avec pour mission de dresser un procès-verbal de description et d'assister le Cabinet ARIANE ENVIRONNEMENT aux fins d'établissement des diagnostics et mesurage du pavillon situé à cette adresse appartenant à

Préalablement à mes opérations de ce jour, les 27 décembre 2024 et 09 janvier 2025 je me suis rendu sur place afin de vérifier les conditions d'occupation.

Personne n'ayant répondu à mes appels j'ai pu relever sur la boîtes aux lettres du pavillon le nom des occupants. J'ai appris par le voisin au numéro 15, **Nom à remplir** que le pavillon était inoccupé et qu'il détenait une clé du pavillon.

J'ai adressé par lettre recommandée et lettre simple au propriétaire une convocation afin d'être présent ce jour entre 09h00 et 10h00 pour me permettre de procéder à l'établissement du procès-verbal de description et au diagnostic des logements.

588650 - (1202/588650)

Et là étant à 09h00 assisté de Monsieur Jean-Marc TAILFER, Fonctionnaire de Police du Commissariat de Police de Saint Denis, de Monsieur Dov ABITBOL, Serrurier, et de Monsieur Rui RIBEIRO, géomètre du Cabinet ARIANE ENVIRONNEMENT, j'ai procédé aux constatations suivantes :

La maison de plain-pied se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage.

Sur place j'ai rencontré le voisin situé au numéro 15 de l'avenue Jacques Prévert porteur des clés et qui nous a donné accès au logement.

L'accès au rez-de-chaussée se fait depuis une porte donnant directement sur le trottoir.



Photo 1

588650 - (1202/588650)

CUISINE

Au sol, carrelage.

Sur les murs, toile peinte en bon état.

Au plafond, peinture en bon état.

Une porte vitrée avec volet métallique donnant sur un jardin.

La cuisine est équipée.

Une chaudière ELM LEBLANC.



Photo 2

SALLE PRINCIPALE D'HABITATION

Au sol, le carrelage est bon état.

Sur les murs, toile peinte.

Au plafond, peinture en bon état.

Une porte-fenêtre double vitrage avec volets métalliques donnant sur jardin, non entretenu avec végétation sauvage.

Un radiateur de chauffage central.



Photo 3

588650 - (1202/588650)



Photo 4

L'accès au premier étage se fait depuis un escalier avec marches carrelées, et une rampe en bois, l'ensemble en état d'usage.



Photo 5

WC
(sur le palier à gauche)

Sur les murs, carrelage.

Au plafond, peinture.

Un lavabo avec robinet mitigeur à l'état d'usage.

CHAMBRE
(située à droite des WC)

Au sol, lattes en PVC.

Sur les murs, toile peinte.

Au plafond, peinture.

Présence d'infiltrations et dégâts des eaux au niveau du plafond au centre de la pièce.

Une fenêtre double vitrage, le double vitrage est cassé.

Un radiateur de chauffage central.



Photo 6

588650 - (1202/588650)

DEUXIEME CHAMBRE

L'accès à cette chambre se fait depuis deux petites marches.

Au sol, lattes en PVC.

Sur les murs, toile peinte.

Au plafond, peinture.

Une fenêtre double vitrage.

Un radiateur de chauffage central.



Photo 7

SALLE DE BAINS

Accès à gauche depuis les deux marches.

Au sol, carrelage à l'état d'usage.

Sur les murs, faïence murale.

Au plafond, peinture à l'état d'usage.

Une baignoire en émail avec robinet mitigeur, flexible pour douche.

Un lavabo avec robinet mitigeur.

TROISIEME CHAMBRE

Au sol, lattes en PVC.

Sur les murs et plafond, peinture.

Une fenêtre double vitrage avec volets métalliques donnant sur le jardin.

Un placard penderie.

Sur la droite du palier, une porte fermant à clé donnant accès à un petit balcon donnant sur rue.

588650 - (1202/588650)



Photo 8

L'ensemble du logement est alimenté en électricité et chauffage au gaz.

A l'issue de mes opérations de constat, j'ai fait refermer la porte et remis les clés au voisin situé au numéro 15.

J'ai procédé à la prise de huit photographies numériques intégrées au présent procès-verbal de constat.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent PROCES-VERBAL DE CONSTAT, pour servir et valoir ce que de droit.



Le présent procès-verbal comporte 11 feuilles.

Philippe MARTIN

